

Justificatif généré le 10/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

10/05/2022

Département de publication :

(78) Yvelines

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=292566>

N° d'annonce :

605561

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 Avril 2022 il a été constitué une SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

NAAIA

Objet social : en France et à l'étranger : la création, l'édition, le développement, la commercialisation et l'exploitation de tous produits et services se rapportant au domaine de l'informatique et du web, et notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle, des legaltech et des regtech .../...

Capital social : 50 000 Euros

Siège social : 6 Impasse de la Briqueterie – 78430 LOUVECIENNES

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Transmission des actions : selon les dispositions statutaires

Président : Sopia, SAS au capital de 100 Euros ayant son siège sis 6 Impasse de la Briqueterie – 78430 LOUVECIENNES, immatriculée sous le numéro 910 887 595 RCS VERSAILLES

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de VERSAILLES.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGSIQM93

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGSIQM93>

